

sur ce qu'est cette situation. Il y a d'autres preuves, mais je me reporte en particulier, par exemple, à un article paru le 2 mai 1958 dans *U.S. News and World Report* et écrit après une entrevue avec le général Thomas S. Power, commandant, sauf erreur, de l'aviation stratégique américaine. Cet article a reçu beaucoup de publicité et, dans un débat de ce genre, si le gouvernement pouvait le nier en ce qui concerne le Canada, cette dénégation serait utile. Sous la rubrique "Manœuvres au-dessus de l'Arctique", je lis ce qui suit:

De bases établies loin dans le Nord, en Alaska, au Labrador, au Groenland...

De bases établies loin dans le Nord, en Alaska, au Labrador, au Groenland, cette aviation stratégique qu'on a...

M. McPhillips: Vous les leur avez données.

L'hon. M. Pearson: Cette interruption ne révèle pas que mon honorable ami connaît très bien la situation. S'il la connaissait, il saurait que les bases du Labrador dont je parle ont été cédées aux États-Unis par le gouvernement du Royaume-Uni en vertu d'un bail de 99 ans avant que Terre-Neuve et le Labrador deviennent parties intégrantes du Canada. C'était peut-être très clairvoyant de leur part d'agir alors ainsi, étant donné les circonstances. Je continue à citer l'article:

—On exécute souvent des vols sensationnels. Parfois la ligne d'alerte préliminaire, qu'on appelle la ligne DEW, et qui traverse le nord du Canada et l'Alaska, intercepte sur ses écrans de radar des objets qui s'approchent, mais ne peuvent être facilement identifiés. Des bombardiers de l'aviation stratégique s'envolent alors en vrombissant vers la frontière russe. Ils connaissent leur destination et leurs cibles. Ils sont équipés de bombes atomiques ou à hydrogène, dont le cône de charge nucléaire est détaché du reste de l'engin. Les avions convergent vers un point déterminé d'avance. Si, jusque-là, ils n'ont pas reçu d'instructions positives leur enjoignant de continuer, ils rebroussement chemin. On appelle cette méthode le "fail safe system". Ce sont ces vols qui ont suscité les protestations russes auprès des Nations-Unies.

Voilà l'article qui a paru dans la revue en question à la suite d'une entrevue accordée par le général Power et, comme les députés le savent, d'une dépêche de l'*United Press* portant la date du 7 avril, qui avait été envoyée de la base de l'aviation stratégique de Nebraska. Cet article, qui avait dû être autorisé par le commandant de la région, à la date indiquée, donnait aussi des renseignements assez alarmants, même s'ils étaient inexacts, comme je l'espère. Il en est évidemment résulté que le Conseil de sécurité des Nations Unies a été saisi de l'affaire. Il était question dans cet article d'un dispositif de radar, repérant, pour le compte du NORAD, des objets non identifiés et révélant ainsi des renseignements entraînant l'envoi

[L'hon. M. Pearson.]

d'avions vers la cible pour fins de représailles et, selon ce rapport, la chose ne s'est pas faite seulement une ou deux fois, mais à maintes reprises. J'espère donc qu'un porte-parole du gouvernement saisira cette occasion pour nier que ce soit ainsi que les choses se passent en ce qui concerne l'utilisation des bases canadiennes et du territoire aérien du Canada, et pour confirmer, de manière que tout le monde le sache, que les ententes déjà mentionnées par le gouvernement et qui exigent le consentement du gouvernement pour chaque envolée au-dessus des frontières de bombardiers chargés d'armes atomiques, sont encore en vigueur.

J'espère aussi,—car je crois que cela également produit un mauvais effet sur le NORAD,—que les nouvelles récemment répandues à l'effet que le NORAD ne fonctionne pas efficacement soient démenties, peut-être par un membre du gouvernement. Une nouvelle parue dans un hebdomadaire américain de grand tirage, dont il existe une édition canadienne,—en fait, il s'agit du magazine *Time*,—et qui s'inspirait d'une dépêche de la presse associée, en provenance de Colorado Springs, datée du 19 mai, rapportait que le NORAD, au lieu d'être un modèle de collaboration interarme dans le cadre des services armés américains, était devenu un exemple typique de rivalité interarme, et ajoutait qu'un officier du NORAD avait qualifié cet organisme de monstruosité.

J'espère qu'on pourra peut-être nier cela aussi. Il ne serait pas inutile de réduire à néant l'impression que laissent de tels articles au sujet du fonctionnement de ce commandement aérien conjoint, qui est actuellement aussi canadien qu'américain.

L'importance de cet accord est également bien démontrée et nous sommes maintenant parfaitement convaincus qu'un débat comme celui-ci avait sa raison d'être. Le discours du premier ministre nous a certainement fait comprendre que les responsabilités du NORAD sont très grandes et ont une vaste portée. Nous espérons que, plus tard au cours du débat, des représentants du gouvernement pourront, dans la mesure où le permet la sécurité, répondre aux questions que des membres de ce côté-ci de la Chambre ont déjà posées ou poseront. Personne n'en demande plus que cela au gouvernement. Enfin, nous espérons que ce qu'accomplira le NORAD, à l'avenir, nous inspirera plus confiance que la méthode qu'a utilisée le gouvernement pour lui donner l'existence.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, je tiens à dire en premier lieu que nous regrettons tous, j'en suis sûr,